

ÉLDEQ 1998-2002 : retour sur l'étude

Description et méthodologie de la phase I de l'ÉLDEQ¹

Documentation technique

Direction Santé Québec, Institut de la statistique du Québec

Juillet 2004

¹ Ce texte est tiré des documents suivants : JETTÉ et DESGROSEILLIERS, 2000; THIBAUT, JETTÉ et DESROSIERS, 2001; DESROSIERS, BOIVIN et DESGROSEILLIERS, 2001; JETTÉ, 2002; PLANTE, COURTEMANCHE et DESGROSEILLIERS, 2002; THIBAUT, JETTÉ, DESROSIERS et GINGRAS, 2003.

L'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec est une enquête qui suit annuellement une cohorte de 2 120 enfants nés en 1997-1998. La phase I de l'ÉLDEQ comprend 5 passages annuels, appelé ici volets (identifiés par un E suivi d'un chiffre identifiant le volet). La première année de collecte (E1, volet 1998) a débuté en 1998 alors que les enfants avaient environ 5 mois, les 2^e, 3^e et 4^e passages se sont ensuite effectués à un an d'intervalle à, respectivement 17 (1999), 29 (2000) et 41 mois (2001). Pour le 5^e volet (2002), les enfants ont été vus à intervalle variable entre l'âge de 44 et 56 mois.

Ce document présente brièvement le principal objectif de l'étude, la collecte, l'inventaire des instruments utilisés, la méthodologie et le calendrier de la collecte des cinq volets de la première phase de l'ÉLDEQ (1998-2002). Pour de plus amples détails sur la méthodologie de collecte et d'échantillonnage, nous invitons les lecteurs à consulter les numéros 1 et 12 des volumes 1 et 2 de la collection ÉLDEQ, disponibles le site web de « Je suis, je serai », à l'adresse suivante : <http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/>.

1. Objectif

Le principal objectif de l'ÉLDEQ 1998-2002 est de connaître les précurseurs de l'adaptation sociale, les cheminement de cette adaptation et ses conséquences au moment de l'entrée à l'école de même qu'à plus long terme.

2. La collecte

Les entrevues de l'ÉLDEQ durent généralement entre 1h15 m et 1h45 m. Des intervieweuses² se rendent au domicile de l'enfant cible et font les entrevues avec un répondant clé, la plupart du temps la mère. Par souci de cohérence, on demandait que la personne répondant aux principaux instruments (QIRI et QPRI³), désignée comme étant la personne qui connaît le mieux l'enfant (la PCM), soit la même à travers le temps autant que possible⁴. Les parents sont également sollicités pour compléter un questionnaire autoadministré (un à la mère et un au père) qu'ils peuvent remplir au moment de la visite ou retourner par la poste. Au cours de la même visite, l'intervieweuse administre à l'enfant cible des tests évaluant son développement cognitif. À chaque deux ans, soit en 1999 et en 2001, la PCM est interviewée à propos d'un frère ou d'une sœur de l'enfant cible (toujours le même), généralement le plus près en âge⁵. Enfin, après chaque entrevue, l'intervieweuse complète un court questionnaire papier⁶.

3. Les instruments administratifs et de collecte

L'ensemble des instruments administratifs et de collecte utilisés à chacun des volets est présenté au tableau 3.1.

Ces instruments sont disponibles le site web de « Je suis, je serai », à l'adresse suivante : <http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/>.

² Comme tous les intervieweurs de cette enquête sont de sexe féminin, le terme intervieweuse sera utilisé pour les désigner.

³ QIRI : questionnaire informatisé rempli par l'intervieweuse ; QPRI : questionnaire papier rempli par l'intervieweuse.

⁴ 96% des ménages interrogés au volet 2002 ont toujours gardé la même PCM.

⁵ Les critères détaillés pour la sélection de cette fratrie sont indiqués dans Jetté, 2002, section 2.2.1.

⁶ Pour les 1^{er}, 2^e et 3^e volet, il s'agit de l'Inventaire du milieu familial (IMF); au 4^e et 5^e volet il se nomme le Questionnaire à compléter par l'intervieweuse (QCI).

3.1 Inventaire des instruments administratifs et de collecte de l'ÉLDEQ, 1998 à 2002

	E1 1998 (5 mois)	E2 1999 (17 mois)	E3 2000 (29 mois)	E4 2001 (41 mois)	E5 2002 (44 à 56 mois)
1) Lettre d'introduction	✓	✓	✓	✓	✓
2) Brochure explicative de l'ÉLDEQ	✓	...	...	...	...
3) Pochette-souvenir	✓	...	...	...	...
4) Album souvenir	...	...	...	...	✓
5) Communiqué semestriel à l'intention des parents	✓	✓	✓	✓	✓
6) Carte d'anniversaire à l'enfant cible	✓	✓	✓	✓	✓
7) Carton de changement d'adresse	✓	✓	✓	✓	✓
8) Formulaire de consentement libre et éclairé	✓	✓	✓	✓	✓
9) Formulaire d'autorisation de communiquer des renseignements contenus aux dossiers médicaux de la mère et de l'enfant cible ¹	✓	✓	...	✓	✓
10) Formulaire d'autorisation de communiquer des renseignements contenus aux dossiers médicaux de la mère et de la fratrie ¹	...	✓	...	✓	...
11) Questionnaire informatisé rempli par l'intervieweuse (QIRI) :					
- composante sociodémographique	✓	✓	✓	✓	✓
- parents	✓	✓	✓	✓	✓
- enfant cible	✓	✓	✓	✓	✓
- fratrie	...	✓	...	✓	...
- parent biologique absent	✓	✓	✓	✓	✓
12) Questionnaire papier rempli par l'intervieweuse (QPRI)	✓	✓	✓	✓	✓
13) Questionnaire autoadministré de la mère (QAAM et QAAMABS) ²	✓	✓	✓	✓	✓
14) Questionnaire autoadministré du père (QAAP et QAAPABS) ³	✓	✓	✓	✓	✓
15) Inventaire du milieu familial (IMF) et	✓	✓	✓	...	...
Questionnaire complété par l'intervieweuse (QCI)	...	...	...	✓	✓
16) Questionnaire autoadministré de la fratrie (QAAF)	...	...	...	✓	...
17) Questionnaire papier administré à l'enfant (QPAE)	...	...	...	...	✓
18) Tâche d'imitation de placement d'objets (IPO) ⁴	✓	✓	✓	✓	...
19) Test de vocabulaire (inclus dans le QPRI)	...	...	✓	...	...
20) Test de mémoire (VCR – Visually Cued Recall)	...	...	...	✓	✓
21) Échelle de vocabulaire en image Peabody (ÉVIP)	...	...	...	✓	...
22) Tâche des blocs (WPPSI-R)	...	...	...	✓	...
23) Activité sur les nombres (R. Case)	...	...	...	...	✓
24) Jeu du triangle caché (PEFT)	...	...	...	...	✓
25) Journal de bébé	✓	✓	...	...	...

✓ Identifie les instruments utilisés. Pour la description des instruments, voir Jetté et DesGroseilliers, 2000 et Jetté, 2002.

... Signifie que l'instrument n'a pas été utilisé lors de l'année de référence.

1. En 1999, 2000, 2001 et 2002, le formulaire a été administré seulement aux familles qui n'avaient toujours pas signé le formulaire à un volet antérieur et pour les nouvelles fratries en 2001.

2. Lorsque cela est possible, on fait parvenir à la mère biologique non résidente (du foyer habité par l'enfant cible) le QAAM créé pour la mère biologique résidente (ou la nouvelle conjointe du père) et on ajoute alors ABS au sigle QAAM. La même procédure est employée dans le cas d'un père biologique non résident, le QAAP étant ainsi désigné QAAPABS. Le phénomène des mères biologiques non résidentes étant encore trop marginal dans l'ÉLDEQ, il n'y a pas suffisamment de questionnaires pour créer un fichier propre aux QAAMABS. Par contre, comme il y a davantage de pères biologiques non résidents, il existe un fichier pour les données spécifiques du QAAPABS.

3. Ce test psychométrique était désigné « Jeu 1, 2, 3 mains » dans Jetté et DesGroseilliers, 2000.

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2002.

4. Méthodologie

4.1 La population à l'étude et la base de sondage

La population visée par l'ÉLDEQ sont les enfants (naissances simples seulement) nés de mères résidant au Québec en 1997/1998 qui avaient 59 ou 60 semaines d'âge gestationnel⁷ au début de chaque vague de collecte du volet 1998. Mentionnons que certains nourrissons ont été exclus de la population visée : ceux dont la durée de grossesse est manquante ainsi que ceux dont la mère vivait dans les régions sociosanitaires 10 (Nord du Québec), 17 et 18 (territoires cri et inuit) ainsi que sur les réserves indiennes. Les enfants exclus représentent 3,4 % de toutes les naissances vivantes de mères résidant au Québec en 1997/1998. Quant à la base de sondage, elle a été constituée des informations contenues dans le « Fichier maître des naissances » du ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS).

4.2 Le plan de sondage et la stratification

Le plan de sondage de l'enquête est stratifié à trois degrés. Le territoire visé par l'enquête a d'abord été divisé en unités primaires d'échantillonnage (UPE) formées d'une région sociosanitaire. Ces régions ont ensuite été partagées en deux groupes : régions « éloignées » et « non éloignées »⁸. Au premier degré, deux régions sociosanitaires éloignées parmi les quatre ont été échantillonnées alors que les 11 régions non éloignées ont été automatiquement choisies. Soulignons que cette dernière opération avait comme objectif de maximiser le rendement des sommes investies dans la collecte en restreignant le territoire à parcourir pour avoir une enquête populationnelle de qualité.

Au deuxième degré, les régions sociosanitaires sélectionnées ont été divisées en unités secondaires d'échantillonnage (USE) formées d'une ou deux municipalités régionales de comté (MRC). À l'intérieur de chaque région sociosanitaire, les USE ont été divisées en deux groupes selon le nombre de naissances enregistrées en 1996. Le premier contient les USE où le nombre de naissances enregistrées est faible; parmi ces USE, on sélectionne un nombre fixe avec une probabilité proportionnelle au nombre de naissances visées sur le territoire. Le second groupe se distingue par les USE où le nombre de naissances enregistrées est élevé; toutes ces USE sont sélectionnées dans l'échantillon. Parmi les USE où le nombre de naissances est faible, on choisit simultanément : 1) de fixer la sélection, pour les six vagues de collecte, des USE dans huit régions sociosanitaires et 2) de faire varier la sélection des USE, à chaque vague, pour quatre régions sociosanitaires (Saguenay-Lac-Saint-Jean, Estrie, Chaudière-Appalaches et Montérégie). Le fait de ne pas avoir fixé définitivement le choix de toutes les USE d'une vague à l'autre permet de contenir l'effet de plan global tout en affectant les coûts de collecte que de manière très marginale.

Enfin, au troisième et dernier degré, un nombre de bébés (UTE = unités tertiaires d'échantillonnage) a été sélectionné à l'intérieur des USE.

4.3 Représentativité

Au premier volet, l'échantillon était représentatif des bébés issus de naissances simples nés de mères vivant au Québec en 1997-1998. L'érosion survenue au cours des ans, quoique faible, a joué sur sa capacité de représentativité transversale pour les volets subséquents. Mentionnons qu'un certain nombre de raisons d'ordre conceptuel et méthodologique ont guidé la décision de ne pas recruter annuellement des enfants parmi ceux qui seraient arrivés au Québec après leur naissance et qui feraient partie de la même cohorte d'âge que

⁷ L'âge gestationnel est défini comme étant la somme de la durée de gestation et l'âge chronologique du bébé.

⁸ C'est uniquement pour les besoins de l'enquête que les quatre régions Bas-Saint-Laurent, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont été désignées « éloignées ». La distance qui les sépare des grands centres, leur étendue géographique et leur très faible densité de population sont les critères qui ont permis leur regroupement sous un même vocable.

l'échantillon de départ. Au terme de la phase 1, soit en 2002, l'échantillon est donc représentatif de la population des enfants nés de mères résidant au Québec entre octobre 1997 et juillet 1998 (naissances simples) **et qui sont demeurés au Québec jusqu'à l'âge d'environ 4 ans ou n'ont quitté la province que temporairement.**

4.4 Les taux de réponse des cinq premières années de collecte

Les cinq collectes de l'ÉLDEQ (phase I) ont été réalisées en conservant le même échantillon sauf pour les ménages qui, en cours de route, ont choisi de ne plus participer à l'enquête. Ces données (E1, E2, E3, E4, E5) ont été validées et nous disposons pour celles-ci des informations nécessaires au calcul des taux de réponse pondérés.

Comme le démontre le tableau 4.1, l'évolution de l'échantillon initial est caractérisée par des taux d'érosion exceptionnellement faibles tout au long de la première phase de l'ÉLDEQ.

Le tableau 4.2 présente les taux de réponse pondérés pour l'instrument principal qu'est le QIRI⁹. Les taux de réponse longitudinaux s'obtiennent par le produit du taux de réponse pondéré du volet 1998 et de la proportion pondérée de répondants longitudinaux parmi les répondants du volet 1998 toujours admissibles à l'enquête au volet 2002.

Tableau 4.1
Évolution du nombre de répondants de l'ÉLDEQ, 1998 à 2002

	Âge des enfants				
	5 mois	17 mois	29 mois	41 mois	44 à 56 mois
Volet 1998 (E1)	2 120				
Volet 1999 (E2)		2 045			
Volet 2000 (E3)			1 997		
Volet 2001 (E4)				1 950	
Volet 2002 (E5)					1 944

Source : Direction Santé Québec (2003). *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ) : Pondération longitudinale : volets 1998 à 2002*. Document de travail, Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.2
Taux de réponse pondéré aux cinq premiers volets de l'ÉLDEQ

	Proportion de répondants parmi les répondants au volet 1998	Taux de réponse relatif à l'échantillon initial
Volet 1998	s/o	75,3 %
Volets 1998 à 1999	96,5 %	72,6 %
Volets 1998 à 2000	95,0 %	70,9 %
Volets 1998 à 2001	93,0 %	69,2 %
Volets 1998 à 2002	92,8 %	69,0 %

Source : Direction Santé Québec (2003). *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ) : Pondération longitudinale : volets 1998 à 2002*. Document de travail, Institut de la statistique du Québec.

⁹ Rappelons que le QIRI doit nécessairement être rempli pour qu'un ménage soit considéré répondant.

5. Calendrier de collecte

L'ÉLDEQ recueille des données à intervalle régulier depuis que les enfants ont l'âge de 5 mois. Pour les quatre premiers volets (1998 à 2001), les enfants et leur famille étaient suivis à intervalles précis et réguliers de 12 mois. Un tel calendrier était nécessaire compte tenu de la rapidité de développement des enfants au cours de la petite enfance. Les enfants avaient approximativement tous le même âge au moment où les intervieweurs enquêtaient dans les familles.

Pour le dernier volet de la première phase (2002), le calendrier de la collecte a été modifié afin de s'adapter au système d'évaluation auquel les enfants sont soumis du moment où ils entrent à l'école. Ainsi, l'âge chronologique des enfants et l'intervalle de temps entre les volets 2001 et 2002 varient puisque tous ont été enquêtés au printemps 2002. Dorénavant, chaque volet correspondra à une année scolaire de l'enfant.

Les prochaines sections expliquent les détails de ce changement de calendrier de même que ses impacts potentiels sur les différentes mesures¹⁰.

5.1 Le changement de calendrier

L'objectif de l'étude, rappelons-le, vise à établir des liens entre le développement durant la petite enfance et la réussite scolaire. La première phase de l'étude était ainsi principalement axée sur le développement des enfants avant que ceux-ci n'entrent à l'école. Dans cette optique, il était parfaitement justifié, et même nécessaire, de voir tous les enfants au même âge de manière à pouvoir comparer leur progression.

La seconde phase de l'étude, qui s'intéresse principalement aux facteurs de l'adaptation sociale et scolaire, nécessitait, quant à elle, de voir les enfants au même moment puisqu'à partir du moment où ils commencent l'école, le calendrier scolaire prime sur l'âge atteint. Le choix de la période de collecte s'est porté sur les quatre derniers mois de l'année scolaire, période durant laquelle les enfants sont évalués sur l'ensemble de compétences acquises au cours de l'année¹¹.

En choisissant le volet 2002 pour effectuer le changement de calendrier, c'est-à-dire juste avant l'entrée à la pré-maternelle pour certains, les responsables de l'étude voulaient minimiser les impacts sur la comparabilité des mesures de développement cognitif. Notons que l'ÉLDEQ disposait déjà de quatre temps de mesures strictement comparables (volets 1998, 1999, 2000 et 2001). De plus, il était primordial d'obtenir des mesures comparables juste avant et juste après la maternelle, cela afin d'établir le degré de préparation de l'enfant au moment de son entrée en 1^{ère} année.

5.2 Nature du changement

Au premier volet (1998), le calendrier de la collecte a été organisé de façon à suivre un échantillon d'enfants dont la sélection devait respecter deux critères tributaires de l'objectif de l'étude. D'abord, ils devaient tous commencer à fréquenter l'école en même temps. De ce fait, les enfants ont été sélectionnés parmi ceux nés entre octobre et décembre 1997 et entre janvier et juin 1998. Ensuite, ils devaient tous, autant que possible, avoir le même âge au moment de la visite de l'intervieweur. Pour ce faire, la collecte des quatre premiers volets a été divisée en six périodes égales d'environ quatre semaines chacune. Appelées vagues, les trois premières périodes de collecte se déroulaient au printemps et les trois autres, à l'automne de chaque année. Les enfants étaient alors vus à intervalle fixe de 12 mois.

¹⁰ Les sections 5.1 à 5.4 s'inspirent d'un document produit par Benoit Laplante, 2001. On peut le consulter sur le site web de « Je suis, je serai », à l'adresse suivante : <http://www.jesuisieserai.stat.gouv.qc.ca/>.

¹¹ Notons qu'il aurait été difficile et coûteux de voir tous les enfants dans une période plus courte.

Au cinquième volet (2002), le calendrier de collecte a été modifié. Celui-ci a été contracté en quatre vagues (dont la durée respective varie de trois à quatre semaines) et concentré au printemps (c'est-à-dire de mars à juin). Afin d'éviter une corrélation entre le mois de naissance et le moment de la collecte des données, les nouveaux groupes ont été constitués en répartissant les enfants aléatoirement. De plus, pour que les nouvelles vagues soient de taille équivalente, 25 % des enfants appartenant aux six anciennes vagues ont été répartis dans la nouvelle vague 1, 25 % dans la nouvelle vague 2 et ainsi de suite. Pour chacune des quatre nouvelles vagues constituées, l'âge des enfants varie entre 44 et 56 mois (tableau 5.1).

Les changements apportés au calendrier de collecte au volet 2002 ont également un impact sur la durée de l'intervalle séparant les volets 2001 et 2002 (tableau 5.2). Par exemple, le temps écoulé entre ces deux volets pour un enfant qui était anciennement vu en vague 6 et qui a aléatoirement été replacé dans la nouvelle vague 1 est de trois mois. À l'autre extrême, l'intervalle entre les volets 2001 et 2002 pour certains enfants appartenant à l'ancienne vague 1 et replacés dans la nouvelle vague 4 est de 14 mois. Cela dit, à partir du volet 2003, l'intervalle entre les volets redevient fixe et s'établit à 12 mois comme les quatre premiers volets de l'ÉLDEQ.

Tableau 5.1 : répartition de l'âge des enfants au volet 2002

Âge en mois	n	%
44	35	1,8
45	128	6,6
46	263	13,5
47	284	14,6
48	194	10,0
49	74	3,8
50	51	2,6
51	165	8,5
52	284	14,6
53	281	14,5
54	144	7,4
55	40	2,1
56	1	0,1
Total	1944	100,0

Données non pondérées.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

Tableau 5.2 : répartition des intervalles entre les volets 2001 et 2002

Délai (en mois)	n	%
3	26	1,4
4	140	7,3
5	235	12,3
6	309	16,1
7	187	9,7
8	71	3,7
9	86	4,5
10	188	9,8
11	301	15,7
12	234	12,2
13	118	6,2
14	23	1,2
Total	1918	100,0

Données non pondérées.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2002*.

5.3 Effet sur les mesures

Dans l'ensemble les mesures collectées dans l'ÉLDEQ ne devraient pas être affectées gravement par le changement du calendrier de collecte. Les plus susceptibles d'être affectées sont celles qui varient dans le temps. Cette partie en examine les effets sur les principaux types de mesures que l'on retrouve dans l'ÉLDEQ.

5.31 Mesures de compétence ou de comportement

a) Les instantanés :

Ces questions mesurent un comportement instantanément. Ces mesures peuvent être comparées entre elles dans le temps. Elles peuvent aussi être reliées à d'autres mesures de même nature prises au même moment et ce, même si l'intervalle n'est pas le même.

Un exemple :
De manière générale, votre enfant mange-t-il suffisamment?

b) Avec période de référence :

Les questions qui ajoutent une période de référence ne posent pas de problème tant que cette période est inférieure à l'intervalle le plus court séparant les deux collectes.

Un exemple :
Au cours des sept derniers jours, combien de fois votre enfant a-t-il pris un de ses principaux repas hors de la maison?

5.32 Mesures datées

Ce type d'information recueille le moment précis (âge ou date) où un événement est survenu. Il y a peu d'impact du changement de calendrier sur ce type de mesure car le moment où l'information est recueillie est indépendant de l'âge ou de la date auquel l'événement se produit. Dans certains cas, parce qu'on a devancé la collecte, il se peut que le répondant n'ait pas encore vécu le changement, auquel cas il faudra attendre la prochaine collecte pour capter l'information.

Un exemple :
Quel âge avait ...(nom) lorsque ses dents ont été brossées pour la première fois?

5.33 Mesures avec des périodes de référence

Les questions ayant des périodes de références de plus de 3 mois posent des problèmes de chevauchement (par ex. mesures d'occurrences d'événements) : il y a un risque que les événements aient déjà été enregistrés dans la précédente collecte. Pour minimiser cet effet, les questions (sauf quelques unes) dont la période de référence étaient de 12 mois ou de 6 mois ont été modifiées pour que la période se réduise à 3 mois. Dans le cas de mesures d'occurrences, cela permet de calculer une mesure standardisée et ainsi de comparer avec les précédents volets.

Dans le cas de mesures de fréquence de comportement (des enfants ou des parents), il faut tenir compte du fait que la période est passablement raccourcie. La comparaison avec les volets précédents ou subséquents peut sous estimer la fréquence du comportement observé.

Un exemple :
Au cours des six derniers mois, combien de fois votre enfant a-t-il pris des traitements aux antibiotiques?

5.4 Effet sur les analyses

L'effet du changement de calendrier sur les analyses est difficile à évaluer d'autant que celles-ci sont nombreuses. Le chercheur devra demeurer prudent pour toute analyse qu'il réalisera avec les données de ce volet. Pour deux types d'analyse cependant, nous en documentons les impacts et les artifices possibles pour en minimiser les effets.

5.41 Analyses longitudinales : mesures du volet 2002 comme variables dépendantes

Les mesures du 5^e volet peuvent être utilisées sans problème dans des analyses transversales c'est-à-dire n'impliquant que des variables du même volet.

Dans le cas des analyses longitudinales qui utiliseraient des mesures du volet 2002 comme variables dépendantes conjointement avec des variables des volets précédents (1998, 1999, 2000 et 2001) cela pose des difficultés. Précisons qu'une bonne partie de la cohérence des analyses longitudinales tient au fait que les mesures sont faites à intervalles réguliers. Le changement de calendrier implique que les différences entre les mesures faites au 4^e et 5^e passage seront fonction du temps écoulé entre les deux mesures. Il s'agit donc, dans la mesure du possible, de contrôler l'effet de ce temps écoulé en ajoutant une variable indépendante qui calcule le nombre de semaines ou de mois écoulés entre ces deux volets. Ce contrôle minimiserait l'effet créé par la variation de l'intervalle entre les deux volets.

5.42 Analyses utilisant l'âge comme variable indépendante

Comme il a été dit plus haut, à partir du volet 2002, les mesures ne sont plus prises à âge constant mais à année scolaire constante. Il sera donc nécessaire, pour comparer les enfants entre eux dans les analyses, de contrôler statistiquement pour leur âge respectif.

Le changement de calendrier : en résumé

Le changement du calendrier de collecte était, compte tenu des objectifs de l'enquête, une nécessité pour la continuation de l'étude. L'âge de l'entrée à l'école est une variable dont l'effet sur la réussite doit être modélisé et estimé. Le changement de calendrier ne modifie rien à la nature de l'enquête et à la structure de l'échantillon, qui demeure un échantillon d'enfants nés au Québec entre approximativement octobre 1997 et juillet 1998. Seul change le moment où les mesures sont prises.

Tableau 5.3
Calendrier des collectes de l'ÉLDEQ - 1998 à 2002

Année/ volet	Âge de l'enfant	Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre										
1998/E1	5 m.									a	a	a	a	b	b	b	b	c	c	c	c									d	d	d	d	e	e	e	e	f	f	f	f				
1999/E2	17 m.									a	a	a	a	b	b	b	b	c	c	c	c									d	d	d	d	e	e	e	e	f	f	f	f				
2000/E3	29 m.									a	a	a	a	b	b	b	b	c	c	c	c									d	d	d	d	e	e	e	e	f	f	f	f				
2001/E4	41 m.									a	a	a	a	b	b	b	b	c	c	c	c									d	d	d	d	e	e	e	e	f	f	f	f				
2002/E5	44 - 56 m.								A	A	A	A	B	B	B	C	C	C	C	D	D	D																							

Note : les 6 vagues des quatre premières collectes sont indiquées en minuscules (a, b, c, d, e, f) et les 4 vagues de la 5^e collecte en majuscules (A, B, C, D).

BIBLIOGRAPHIE

DESROSIERS, H., M. BOIVIN et L. DESGROSEILLIERS (2001). « Aspects conceptuels et opérationnels, section II – Les données et les variables dérivées » dans ***Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002)***, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 1, n° 12.

DIRECTION SANTÉ QUÉBEC (2003). ***Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ) : Pondération longitudinale : volets 1998 à 2002***. Document de travail, Institut de la statistique du Québec.

JETTÉ, M. et L. DESGROSEILLIERS (2000). « Enquête : description et méthodologie », dans ***Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002)***, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 1, n° 1.

JETTÉ, M. (2002). « Enquête : description et méthodologie, section I – Logistique d'enquête et collectes longitudinales » dans ***Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois***, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 1.

LAPLANTE, B. (2001). ***Les effets du nouveau calendrier de collecte de données de l'ÉLDEQ sur la validité des mesures et la validité générale de l'étude***. Document préparé pour la Direction Santé Québec de l'Institut de la statistique du Québec, juin.

PLANTE, N., R. COURTEMANCHE et L. DESGROSEILLIERS (2002). « Enquête : description et méthodologie, section II – Méthodologie statistique : aspects longitudinaux des volets 1998 à 2000 » dans ***Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) - De la naissance à 29 mois***, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 1.

THIBAUT, J., M. JETTÉ et H. DESROSIERS (2001). « Aspects conceptuels et opérationnels, section I – Conception de la phase I de l'ÉLDEQ, instruments et déroulement » dans ***Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002)***, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 1, n° 12.

THIBAUT, J., M. JETTÉ, H. DESROSIERS et L. GINGRAS (2003). « Aspects conceptuels et opérationnels, section I – L'ÉLDEQ : présentation de l'étude et des instruments de collecte des volets 1999 et 2000 » dans ***Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois***, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol 2 n° 12.